



## Chef d'établissement scolaire qui menace un élève élu ca

Par **pat**, le **17/02/2010** à **08:45**

Bonjour,

Ma fille est en 3ième, elle est élue au conseil d'administration de établissement.

Jeudi dernier lors d'un conseil, à été soulevé le fait que les surveillants, se permettent réflexion déplacées (ben encore absente : suite à une assez longue maladie.....), ainsi que comportement plus que déplacé (envoi sms en permanence, se mettent du vernis à ongle, ne veulent pas suivent les devoirs.....)

Ma fille à appuyé ces faits en étant témoin et victime.

Le lendemain la principale interpelle ma fille qui était avec une amie, elle aussi élue CA, et lui dit : Tu es ignoble, je t'humilierai lors du prochain conseil !!!!!)

Par peur de représailles, c'est seulement hier soir que son amie nous à prévenue des faits.

Nous sommes vraiment très très énervé, dès la rentrée nous allons rencontrer cette charmante personne.

Devons-nous être accompagner lors de cet entretien ? Si oui par qui ?

En parallèle puis je faire un courrier au rectorat, si oui à qui ?

Ainsi qu'aux représentants des parents d'élèves ?

Que risque t elle ?

Ma fille à témoigner en temps qu'élue donc est sensé être couverte par son mandat.  
Doit elle donc démissionner en évoquant les menaces ?  
Imaginez les prochains conseils de classe (elle est aussi élue Délégué de classe, elle n'osera plus intervenir)

Merci